



PRÉFÈTE DU LOIRET

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 22/12/22

INCENDIES DOMESTIQUES : LES BONS RÉFLEXES POUR UN NOËL EN TOUTE SÉCURITÉ

En cette fin d'année, les pouvoirs publics alertent sur les risques d'incendies domestiques qui sont plus nombreux en cette période.

De nombreux équipements et objets du logement sont susceptibles d'être à l'origine d'un départ de feu, dont les appareils électriques et équipements de chauffage et de cuisson. A l'occasion des fêtes de fin d'année, le risque d'incendie est augmenté par l'utilisation des décorations de fête, telles que les guirlandes et les bougies.

Chaque année en France, les sapeurs-pompiers interviennent sur 60 000 à 70 000 incendies d'habitation, responsables de plus de 200 décès et plus de 9 000 blessés.

La dangerosité des incendies ne résulte pas uniquement des flammes en elles-mêmes, mais aussi de la chaleur extrême, du manque d'oxygène et de l'émission de fumées toxiques.

En cas d'incendie, appeler le 18.

Les ministères de l'Intérieur, du Logement, de l'Économie et de la Santé rappellent ainsi les bons réflexes à adopter pour éviter les incendies domestiques :

Équipements électriques : faire vérifier et entretenir régulièrement les installations ; ne pas surcharger les prises, choisir des blocs multiprises aux normes NF et respecter les puissances maximales indiquées ; surveiller les appareils en marche ; ne pas poser de textiles sur un radiateur ou un appareil électrique en marche ;

Produits inflammables : placer les produits inflammables (alcool, essence) loin des sources de chaleur et proscrire le stockage de combustibles (cartons, papiers) à proximité ;

Cabinet de la préfète
Service régional de la communication
interministérielle

Sapin : placer le sapin à distance de toute source de chaleur (bougies, radiateurs, cheminées) ; en cas d'achat d'un sapin artificiel, le choisir en matériaux ignifugés ; éviter de couvrir le sapin de flochage, car la neige ou le givre artificiels sont hautement inflammables ;

Décorations de fête : s'assurer de l'intégrité des guirlandes et autres décorations électriques (fil abîmé, ampoule dévissée) et de leur conformité aux normes NF ; ne pas les laisser allumées sans surveillance ;

Éviter de fumer à l'intérieur et veiller à éteindre complètement les cigarettes.

Attention à l'utilisation de bougies à la maison :

- Ne pas laisser de bougies allumées sans surveillance ; vérifier que toutes les bougies sont bien éteintes en quittant la pièce ;
- Placer les bougies sur une surface stable en évitant les courants d'air et veiller à espacer les bougies entre elles ;
- Ne pas allumer de bougies à proximité d'objets et décorations inflammables ; ne jamais allumer de bougies sur les branches du sapin ;
- Veiller à ce que les bougies ne se trouvent pas à portée des enfants ; leur expliquer que la flamme est dangereuse et que la cire est chaude ;
- Porter une attention particulière aux bougies fantaisies telles que les bougies à mèches multiples, les bougies décorées (papier, rubans, bois...), les bougies à allumage automatique ou dites « magiques » qui se rallument seules, les cierges « magiques » projetant des étincelles.

Pour en savoir plus sur le risque d'incendies domestiques et les bons gestes à adopter :

- <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/intoxications-au-monoxyde-de-carbone>
- <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-de-la-rubrique-Ma-securite/Reagir-face-a-un-incendie/L-incendie-chez-vous.-Comment-l-eviter-Que-faire-s-il-survient>
- <https://www.ecologie.gouv.fr/protection-contre-incendies>
- <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/decorations-fete-attention-aux-etincelles>